

Date de la convocation	14 mai 2025
Membres en exercice	18
Présents	11
Représentés	4

BUREAU SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 28 mai 2025

n°D20250528 - 05

Objet : Suppression et création de postes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 13 février 2025 ;

Considérant le point B2-11 des délégations de compétences consenties au Bureau de Réseau31 ;

Considérant la mobilité interne d'un agent et la nécessité de transformer le poste sur une catégorie inférieure afin de correspondre aux souhaits d'évolution de l'organigramme du service concerné ;

Considérant que les crédits sont prévus au budget ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : de supprimer un poste du cadre d'emploi des Techniciens et de créer un poste du cadre d'emploi des Adjoints Techniques à temps complet, à la Direction Territoire Centre - Centre d'exploitation Aussonnelle Lèze Ariège ;

Article 2 : de transformer un poste du cadre d'emploi des Adjoints Techniques en un poste du cadre d'emploi des Adjoints Administratifs à temps complet, à la Direction Territoire Centre – centre d'exploitation Hers Lauragais ;

Article 3 : d'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, au titre de l'article L.332-8 ou de l'article L.332-14 du Code Général de la fonction publique.

Résultat du vote	Pour	15	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI

Président

